



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 10 décembre 2021  
Convocation du : 3 décembre 2021  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le dix décembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : M. MONPAYS, Mme GUSTIN, M. MARIE, Mme LEROUX  
Mme DE PARIS, Mme COBBAERT, M. MERTEN, Mme DUBREU, M. LANDLER,  
M. PLOUY, Mme HALOS

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : M. DERONNE et M. QUESTE,  
M. BLACTOT et Mme MARZAK-AFFAOU, M. AIT EL HAJ et Mme PRINGUEZ,  
Mme LERNER-BERTRAND et Mme TANGHE, M. PICKEU et M. VANNESTE,  
M. CATTOIRE et Mme CASIER, M. DEBUISSON et M. BRUNET, M. BAILLEUL et  
Mme NAEYE, Mme DELANNOY-CUISINIER et Mme DELESTREZ, M. DERUYTER  
et Mme BAURANCE, M. VANGAEVEREN et M. BAILLON, M. TISON ont délégué  
respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, Mme COBBAERT,  
Mme DE PARIS, Mme DUBREU, M. MARIE, Mme GUSTIN, M. MERTEN,  
M. MONPAYS, Mme LEROUX, M. PLOUY, M. LANDLER, Mme HALOS  
conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETARE DE SEANCE** : Mme DUBREU

DE21.158

**PERSONNEL COMMUNAL**  
**TABLEAU DES EFFECTIFS**  
**SUPPRESSIONS ET CRÉATIONS DE POSTES**

*Autorisation – Approbation*

380

Afin de tenir compte des besoins de la Ville et après avis du Comité Technique, il est proposé de procéder aux créations et suppressions de postes suivantes :

**SUPPRESSIONS**

**CATÉGORIE A**

- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'attaché principal à temps complet
- 1 poste d'attaché à temps complet
- 1 poste d'ingénieur principal à temps complet
- 1 poste d'ingénieur à temps complet
- 1 poste de puéricultrice de classe supérieure à temps complet

**CATÉGORIE B**

- 3 postes de rédacteur à temps complet
- 1 poste de technicien principal de 1ère classe à temps complet
- 2 postes de technicien principal de 2ème classe à temps complet
- 2 postes de technicien à temps complet
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps complet
- 2 postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 9 heures hebdomadaires
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 4 heures hebdomadaires
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 3 heures hebdomadaires
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 4 heures 30 hebdomadaires
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 9 heures hebdomadaires
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 6 heures 30 hebdomadaires
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 10 heures hebdomadaires

### **CATÉGORIE C**

- 1 poste d'adjoint administratif à temps non complet à raison de 24 heures 30 hebdomadaires
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires
- 5 postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet
- 7 postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet
- 4 postes d'agent de maîtrise principal à temps complet
- 7 postes d'agent de maîtrise à temps complet
- 4 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet
- 10 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet
- 10 postes d'adjoint technique à temps complet
- 4 postes d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe à temps complet
- 3 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps complet
- 2 postes d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet
- 2 postes d'adjoint du patrimoine à temps complet

### **CRÉATIONS**

#### **CATÉGORIE B**

- 1 poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 6 heures hebdomadaires
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 2 heures hebdomadaires
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 4 heures hebdomadaires
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 6 heures hebdomadaires
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 3 heures hebdomadaires

#### **CATÉGORIE C**

- 3 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 5 postes d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 19 heures hebdomadaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver la modification du tableau des effectifs.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :**

- 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,



**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole Euro-  
péenne de Lille